

Repères

février 2023
n°293

le magazine de la ville de Saran



RÉSEAU TAO :
« DOIT MIEUX FAIRE ! »

Dossier p. 12

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



23 décembre.

Pour fêter son retour, le club ado du Chêne Maillard a ouvert ses portes au public pour un après-midi de jeu et de partage.



10, 12 et 13 janvier.

Après trois ans d'absence, les cérémonies des vœux ont fait leurs grands retours. Maryvonne Hautin, Maire de Saran, et les élus Saranais, ont retrouvé les enseignants, associations, entreprises, organisations, collectivités, retraités et agents communaux lors des trois cérémonies se tenant à la Salle des fêtes.



19 janvier : manifestations historiques avec près de 20 000 personnes dans les rues des principales villes du Loiret pour s'opposer au recul de l'âge légal de la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation



20 et 21 janvier. >

La médiathèque a ouvert exceptionnellement ses portes en nocturne à l'occasion des nuits de la lecture, placées cette année sur le thème de la peur.





◀ **18 et 24 janvier.**

Accompagnée par les agents des espaces verts de la Ville, une centaine d'élèves du Collège Pelletier et du collège Montjoie ont bravé la météo hivernale pour un atelier plantation à la micro-forêt du Vilpot.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Quel réseau de transport pour notre agglomération ?

Un an après la mise en service du nouveau réseau TAO, c'est le moment d'en faire un bilan et surtout préparer le prochain réseau qui devrait être opérationnel en 2025. Les modifications effectuées en 2022 étaient pour la plupart issues de l'enquête que nous avons réalisée auprès de vous à laquelle plus de 250 personnes avaient participé. Elles ont dans leur globalité amélioré la desserte de Saran, mais il est vrai que certains secteurs, certains quartiers se trouvent toujours délaissés et eux ont plutôt subi une baisse de qualité de service qu'il convient de corriger.

C'est également cette année que la Métropole commence à engager des études sur des prochaines lignes de transport en site propre. La ville de Saran, qui n'a jamais été envisagée pour être desservie en tramway, ne doit plus être mise de côté pour envisager un transport qui corresponde aux besoins de nos habitants et des salariés qui travaillent sur Saran. Avec nos 16 000 habitants et les près de 14 000 emplois, une desserte forte, rapide et efficace de notre commune est indispensable.

Tramway ou pas, les besoins sont là dès maintenant. Nous ne pouvons pas attendre un éventuel tramway dans 10 ans, le temps que la métropole retrouve des finances saines. Avec l'explosion des coûts du projet Comet, du projet Université Porte Madeleine, et bientôt des mails d'Orléans, la métropole n'aura pas les moyens de réaliser une troisième ligne de tramway. Mais un transport en site propre avec des bus à haut niveau de service, sur des voies réservées c'est possible et rapidement. Tout comme la création d'un « RER » orléanais avec une gare à Saran qui rallie Fleury et Orléans. Les élus de Saran sont prêts à travailler sur cette question, à faire des propositions et les construire avec vous. Alors chiche ? On y va ?

Les retraites rassemblent les Français

Au moment où j'écris ces lignes, la première mobilisation contre la réforme des retraites a rencontré un franc succès. Hérités d'Ambroise Croizat en 1945 après la seconde guerre mondiale, les Français majoritairement contre le projet du gouvernement l'ont fait entendre. Depuis plus de 20 ans, aucune réforme gouvernementale n'a apporté le moindre progrès social dans notre pays : abandon progressif des 35 heures, report de l'âge de départ en retraite, baisse des indemnités chômage, baisse des remboursements de la sécurité sociale, crise de l'énergie, crise des hôpitaux... Chaque réforme est une réforme de régression sociale sur notre dos mais aussi sur le dos des petites entreprises. Ce sont toujours les mêmes qui sont ciblés alors que les milliardaires et les multinationales bénéficient, elles, des crédits d'impôts et de nombreuses exonérations. Mais cette fois, les Français disent STOP. Nous ne voulons pas de cette réforme, nous ne voulons plus de ces réformes régressives qui pèsent uniquement sur les plus modestes et les classes moyennes. D'autant plus en cette période où le moral des Français est au plus bas avec des conditions de vie toujours plus difficiles en raison des coûts de l'énergie et de l'inflation notamment. J'espère que cette colère sera entendue.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Actus Jeunesse	p.8
Action Jeunesse	p.10
Restauration municipale	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
On en parle	p.18
Actu éco	p.19
Vie Visage	p.20
Espace public	p.22
Dans le rétro	p.23

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.saran.fr







Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldt)
et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** Février 2023
Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

FESTIV'ELLES FEMMES ENGAGÉES

La Ville de Saran participe à la 9^{ème} édition de Festiv'Elles, le festival culturel intercommunal de la métropole orléanaise qui fait écho à la journée internationale des droits des femmes, du 8 mars.

Un programme riche et varié avec des expositions, du théâtre, de la musique, de la danse, des projections, des ateliers... vous attend du 27 février au 28 mars avec la thématique « femmes et sports ».

La Ville de Saran ouvrira les festivités dès le 27 février avec la présentation d'une exposition présentant des championnes françaises d'exception qui nous ont émues... Elles seront accompagnées des championnes saranaises, qui brillent au niveau international et font la fierté de notre ville.

**Exposition à découvrir
du 27 février au 17 mars,
Place de la Liberté, devant la mairie**

> Le programme complet est à retrouver dans le livret encarté dans votre Repères de ce mois, ou sur www.saran.fr

FESTIVAL INTERCOMMUNAL
FESTIV'ELLES
DU 27 FÉVRIER AU 28 MARS 2023
FEMMES ENGAGÉES
RETROUVEZ LES VILLES PARTENAIRES SUR
FESTIV'ELLES
SPECTACLES FILMS EXPOSITIONS



EXPOSITION

TIDJANI BENLARBI - PEINTURES

Son travail est axé sur les expressions du visage. Dans cet imaginaire, les attitudes de ses personnages dégagent une force picturale chargée d'émotions qui fait écho à nos propres expériences de vie. Les techniques sont variées, mixte, monochrome, monotype, collage. Sa palette chaude s'est enrichie d'un pigment particulier : le goudron, matière riche qui raconte l'histoire de l'homme et de son univers. La richesse d'expression, l'humanité de ces visages nous invitent à nous arrêter dans le silence et la contemplation de la beauté intérieure.

**Galerie du château de l'Étang
DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 26 FÉVRIER**

Galerie du château de l'Étang

Du mardi au vendredi de 14h à 17h

Samedi et dimanche de 14h à 17h30 (en présence de l'artiste)

Entrée libre - Tout public - Fermé le lundi

COLLECTE DES VOLUMINEUX : LE NOUVEAU SERVICE !

Les usagers ont désormais la possibilité de faire appel à **un nouveau service de collecte à domicile, sur rendez-vous et payant**, proposé par Orléans Métropole.

Une collecte limitée à 3 objets volumineux. Pour rappel, ce service s'adresse aux personnes qui n'ont aucune solution alternative (don, réemploi, 1 pour 1, véhicule adapté pour se rendre en déchetterie, etc.) pour éliminer leurs objets volumineux.

QU'EST-CE QU'UN OBJET VOLUMINEUX ?

Un objet volumineux est un objet qui, du fait de son poids et de son volume, ne rentre pas dans un véhicule léger. Il peut notamment s'agir des choses suivantes : table, armoire, lave-linge, réfrigérateur...

COMMENT FAIRE ?



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Pôle culturel

CONCERTS et AUDITIONS D'ÉLÈVES

LES FLÛTES MÈNENT LA DANSE
Samеди 4 février à 17h

À TOUS VENTS !
Mercredi 8 février à 19h

GUITARES EN FÊTE
Vendredi 10 février à 19h

SALLE DES FÊTES
Gratuit - Réservation sur la Billetterie en ligne www.saran.fr

Saran
[Ensemble, nous nous unissons]

THÉÂTRE, CONCERTS ET AUDITIONS

Une semaine riche en spectacles et en musique du 2 au 10 février

La Salle des fêtes et le Théâtre Municipal accueillent, de belles soirées de spectacles et de musiques pour tous les goûts.

À partir du **jeudi 2 février au Théâtre**, avec le spectacle musical « **Marée Haute** », où piano, chant, danse et théâtre se mêlent pour nous décrire une émouvante histoire entre une mère et son enfant.

Le samedi 4 février, c'est au tour d'**Angéline et Liz d'investir le Théâtre** et de nous proposer deux spectacles en une soirée.

C'est à travers des chansons à cueillir, douces, fortes et sauvages qu'Angéline portera ses mots et ses notes. Quant à Liz Van Deuq, elle présentera son univers pop-réaliste, avec un humour grinçant, sur une musique actuelle et douce.

Les élèves de l'école municipale de Musique proposent le fruit de leur travail et la qualité de leurs formations artistiques à travers **3 auditions-concerts à la Salle des Fêtes**. **Le 4 février** « les flûtes mèneront la danse » avec les élèves des classes de flûtes traversières de l'EMMD de Saran, de l'École de musique d'Artenay et du CRC de Fleury-les-Aubrais. **Le mercredi 8 février**, c'est au tour des élèves des ensembles de saxophones, clarinettes, cuivres ainsi que l'orchestre junior de se montrer « à tous vents ». Enfin, **vendredi 10 février**, les élèves des classes de guitare classique, électrique et basse proposent un concert « Guitares en fêtes » au répertoire varié, entre classiques, musique de film, pop-rock.

> **Informations des spectacles à retrouver dans la rubrique « en terrasse » (p.18-19) ou sur www.saran.fr**

6# ACTUS



BUDGET PARTICIPATIF

Le projet « *Plantons des arbres* » se réalise



Après l'installation de l'observatoire de la Biodiversité dans le Domaine du Clos Vert, le mois dernier, **un nouveau projet du budget participatif est en passe d'être terminé.**

Il s'agit de l'idée imaginée par **une jeune Saranaise de 10 ans**, qui souhaitait voir la nouvelle plantation d'arbres sur tout le territoire afin de verdir et rafraîchir certaines zones de la ville, tout en diminuant l'emprunte carbone. Cette dernière a reçu un soutien prononcé des habitants en voyant son projet se classer **en tête des votes** (284 voix).

Ainsi, depuis décembre, le service des Espaces verts de la Ville et l'entreprise Techniques et Jardins œuvrent ensemble à la plantation de **50 arbres** répartis dans plusieurs quartiers de Saran.

Progressivement, différents espaces publics se voient donc agrémentés de nouvelles plantations : Coubertin, Boutillières, Les 3 Clés, Sémard, Gascogne... Ces actions se poursuivent depuis janvier avec **la participation active** de la population et notamment de la jeunesse. Les élèves des écoles et collèges de la ville sont ainsi invités sur les chantiers pédagogiques et participatifs... Le symbole d'un engagement fort pour l'environnement, associé à des moments de partage entre habitants d'un même territoire.



Nouvelles plantations au Square Pierre-Sémard



UN FOND AIR BOIS

Pour une pratique optimale du chauffage au bois



Aujourd'hui, **le chauffage au bois est l'une des sources les plus importantes d'émission de particules fines.** Selon les dernières estimations de Santé Publique France, la pollution aux particules fines peut avoir un impact conséquent sur la santé (augmentation

du nombre de décès, réduction de l'espérance de vie) et l'environnement (altération des végétaux et de la biodiversité, contamination des sols et de l'eau, pluies acides, dégradation du bâti).

Afin d'aller vers des modes de chauffage moins impactant, de sensibiliser aux bonnes pratiques mais également proposer des solutions pour éviter le brûlage des déchets verts, Orléans Métropole souhaite mettre en œuvre un fond air bois. Ce type de fond viserait à **accompagner financièrement le changement de système de chauffage au bois des particuliers** vers des appareils plus performants et moins émissifs en particules fines.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE MODE DE CHAUFFAGE

Jusqu'au 28 février 2023, une enquête téléphonique est donc en cours de réalisation auprès de la population de la métropole afin de **mieux connaître les appareils de chauffage, les usages, les consommations** sur le territoire ainsi que les pratiques de brûlage des déchets verts. Orléans Métropole réalisera ensuite un diagnostic préalable à la définition d'un fonds air bois, une aide soutenue par l'ADEME, pour proposer de remplacer un appareil non performant de chauffage au bois.

J'AIMERAIS CHANGER MON SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU BOIS...

QUEL APPAREIL ?
POUR QUELS USAGES ?

DE QUELLES AIDES
PUIS-JE BÉNÉFICIER ?



SOINS NON-PROGRAMMÉS

Trouver un médecin sur la Métropole dans les 48h !



La CPTS'Orléanaise, association qui regroupe des professionnels de Santé sur la Métropole Orléanaise a mis en place depuis près d'un an, **un service d'accès aux soins non programmés, pour les habitants de la métropole.**

Plus d'une vingtaine de médecins généralistes se sont portés volontaires et sont réunis afin de faciliter l'accès à un médecin, lorsque l'état de santé du patient le nécessite.

Cette initiative permet au malade nécessitant une consultation dans les 48h, d'avoir accès à un médecin. Ce service est destiné aux patients sans médecins traitants ou ayant un médecin traitant indisponible (cela ne concerne pas les renouvellements d'ordonnances, ni l'établissement de certificats médicaux).

Pour prendre rendez-vous :

07 88 85 71 51

Ouverture du standard du lundi au vendredi de 8h à 20h

> En cas d'urgence vitale, composez le 15 !

**Je suis malade,
mon enfant est malade,
je suis inquiet,**

qui joindre ?

C'est une urgence, appelez le 15
Ce n'est pas une urgence,
suivez les indications ci-dessous :

LA NUIT ET LE WEEK-END

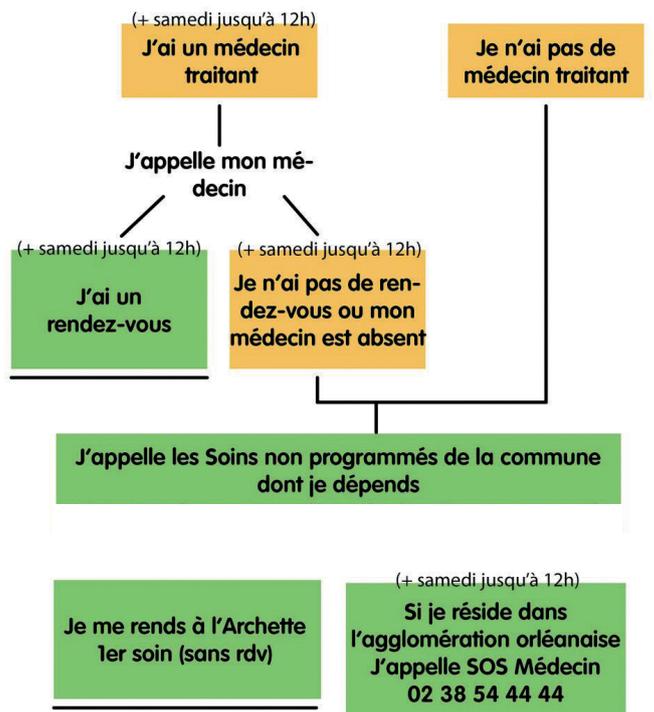
Tous les jours de 20h à 8h, Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h

J'appelle la Régulation médicale du SAMU (15) pour connaître le médecin de garde près de chez moi

Si je réside dans l'agglomération orléanaise J'appelle SOS Médecin 02 38 54 44 44

LA JOURNÉE

Du lundi au vendredi de 8h à 20h



9h - 19h
83 Rue Jacques Monod
45160 OLIVET
02 38 51 55 85

ACTUS JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS, CLUBS ADOS,
STAGES SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PROGRAMMES ET DATES LIMITES DE RÉSERVATIONS

LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 17 AU 28 AVRIL 2023

- LES CENTRES DE LOISIRS
> RÉSERVATIONS JUSQU'AU 25 MARS
- MARCEL PAGNOL (3/5 ANS ET 6/8 ANS)
- LA BASE DE LA CAILLERETTE (9/14 ANS)
- LES STAGES SPORTIFS
> PROGRAMME ET RÉSERVATIONS À VENIR
> RÉSERVÉS AUX JEUNES SARANAIS DU CE1 À LA 5^{ÈME}
> PLACES LIMITÉES
> INFORMATIONS 02 38 80 34 05
- LES CLUBS ADOS
> OUVERTS, SANS RÉSERVATIONS
> LES CLUBS ADOS DU BOURG, DU VILPOT ET DU CHÊNE MAILLARD (11/17 ANS) ET LE CLUB MÉCANIQUE (À PARTIR DE 12 ANS)

ADHÉSION JEUNESSE OBLIGATOIRE (10 € POUR 2023- DISPONIBLE AU SEIN DES CLUBS ET DU POINT INFORMATION JEUNESSE).

Toutes les réservations
sur l'espace famille ou
à l'accueil de la Mairie
(guichet unique)



RENSEIGNEMENTS :
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES
LOISIRS
02 38 80 34 18

BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

UNE EXPÉRIENCE FAVORISANT L'ENGAGEMENT ET LE
« VIVRE ENSEMBLE ». INSCRIPTION POSSIBLE DÈS
16 ANS (AU LIEU DE 17 ANS)

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (qui fêtera ses 50 ans début 2023) permet **d'encadrer, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs** (accueil de loisirs, accueils jeunes, centres de vacances, accueils périscolaires...). Un nouveau décret autorise désormais **l'entrée en formation au BAFA dès l'âge de 16 ans** (au 1^{er} jour de la session de formation générale). Cette mesure va permettre à de jeunes engagés de suivre l'ensemble du cursus pour postuler, à leur majorité, sur une activité occasionnelle d'animation. Cette obtention anticipée du BAFA pourra notamment créer une continuité avec le Service National Universel (SNU) et être valorisé dans Parcoursup.

LA FORMATION EN 3 ÉTAPES (À SUIVRE OBLIGATOIREMENT DANS L'ORDRE) :

- une session théorique de formation générale de 8 jours,
- un stage pratique de 14 jours minimum,
- une session théorique d'approfondissement de 6 jours minimum ou de qualification de 8 jours minimum (thématique de son choix).

DES AIDES FINANCIÈRES EXISTENT !

Les 3 phases de formation coûtent entre 800 et 1 000 €. Mais des aides nationales et régionales existent, comme la Caisse d'Allocation Familiale qui accorde une aide sans conditions de ressources (de 91 € à 106 €). Se renseigner auprès de sa mairie, de Pôle emploi, des Conseils régionaux et/ou des comités d'entreprises.

TEMPS INFORMATION BAFA
MARDI 14 FÉVRIER 2023
14H - 17H AU PIJ
INFOS : 02 38 80 34 12
PIJ@VILLE-SARAN.FR



POUR ACCÉDER AU DOSSIER D'INSCRIPTION OU CONNAÎTRE
LES ORGANISMES DE FORMATION, SCANNEZ LE QR CODE.





PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

JUSQU'AU 4 MARS

OBLIGATOIRE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE
2023/2024 (POUR LES ENFANTS NÉS EN 2020, NOUVEAUX
ARRIVANTS SUR LA COMMUNE OU DEMANDE DE DÉROGATION)

Rentrée 2023
Pré-inscription scolaire
OBLIGATOIRE EN MAIRIE
DU 3 JANVIER AU 4 MARS 2023

Pour qui ?

- Enfants nés en 2020 (petite section)
- Nouveaux arrivants
- Demande de dérogation (de secteur ou de ville)

Documents à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille

Attention
Pour toute inscription effectuée APRÈS LE 4 MARS 2023, le lieu d'habitation ne sera plus un critère prioritaire pour définir l'école d'affectation.

Renseignements
02 38 80 34 01

Saran
[Logo of Saran: Enseignement, services, culture, ville]

PrimOT, un succès rapide et unanime

LES PROFESSEURS ET LES ÉLÈVES DES ÉCOLES, LES FAMILLES, LA MAIRIE, BÉNÉFICIENT DEPUIS SEPTEMBRE D'UN ESPACE NUMÉRIQUE MUTUALISÉ DE QUALITÉ. PRIMOT, OUTIL D'AVENIR, QUI A DÉJÀ CONQUIS SES DIFFÉRENTS PUBLICS.



Lancé à la rentrée de septembre ce nouvel outil-ressources à disposition des enseignants, des familles, des élèves et de la mairie est une réelle réussite appréciée de tous. Cet Espace numérique de travail proposé par l'académie d'Orléans Tours, et disponible par Internet, est simple d'utilisation, sécurisé, d'un abord agréable. **Il regroupe des ressources pédagogiques à destination des enseignants et des élèves.** Les parents peuvent **suivre la vie de l'école, l'activité de leurs enfants, communiquer avec les enseignants...** On observe une progression constante de l'utilisation et de la consultation des blogs, cahiers de texte, messageries, médiathèques... Avec par exemple, de la part des parents, une pointe de 645 connexions le 5 décembre. « PrimOT a trouvé rapidement sa place à chaque niveau d'utilisateurs,

explique Julien Arrondeau, responsable municipal de l'action scolaire. Il s'agit d'un service supplémentaire de qualité qui permet aux écoles de diffuser des ressources numériques et de poursuivre le lien avec les familles ». Grace à cet outil, la Ville dispose d'ores et déjà, comme six autres communes de la Région, d'une messagerie spécifique permettant les échanges avec les enseignants et les parents. Un site Internet et un blog des services scolaires de la mairie sont quant à eux en cours de création. Ils permettront par exemple de valoriser l'activité périscolaire ou de communiquer des informations municipales. Le coût pour la Ville de ce dispositif, qui couvre les trois écoles élémentaires et les quatre maternelles (1800 élèves au total), s'élève à 1 325 euros.

• Clément Jacquet

ANIMATIONS AUTOUR DE L'ÉCOLOGIE



Les enfants qui fréquentent le centre de loisirs élémentaire Marcel Pagnol vont bénéficier d'une sensibilisation à la protection de l'environnement.



Comment expliquer aux 6-8 ans les enjeux climatiques et ceux liés au développement durable ? L'accueil de loisirs Marcel Pagnol a eu la bonne idée de lancer un projet de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la planète. Il répond en cela à une des orientations de la mairie inscrite dans le PEG (Projet éducatif global) : favoriser le respect de l'environnement et de la nature. Il participe ainsi à **la formation de futurs écocitoyens responsables et solidaires**. L'opération se déroule de façon pédagogique et ludique. « Ce projet répond aux urgences du réchauffement climatique, comme on l'a vu par exemple cet été lors des canicules successives, dit Marie-Noëlle Leloup, directrice du centre de loisirs élémentaire. La préservation de l'environnement est primordiale. C'est un

vrai choix de notre part de mettre le sujet au cœur de notre action pédagogique. Les neuf animateurs sont conscientisés, les jeunes impliqués ». L'opération proposée aux quatre-vingt-dix enfants comprend plusieurs thèmes : **développement durable, gestes éco-citoyens, jardinage...** Après les vacances de février, et jusqu'en juin, elle se déclinera chaque mercredi à l'échelle de la structure.

Répondre aux défis de notre époque

Les enfants choisissent, sur le mode du volontariat, l'un des thèmes et ateliers. Par exemple, celui consacré aux objectifs du développement durable. Pour mener à bien sa sensibilisation, l'équipe d'animation dispose de plusieurs outils. Parmi lesquels un jeu de l'oie sur les dix-sept objectifs pour changer le monde, comme énoncés par l'Agenda 2030. Il s'agit notamment de préserver la biodiversité, d'améliorer la santé, de réduire

les inégalités, de lutter contre la faim... Également dans la besace des animateurs : **débats, jeux sur le climat, jeux coopératifs, de défis...** Sans oublier les superbes photos de Yann Arthus Bertrand, le célèbre militant écologiste. « Il s'agit de répondre aux défis de notre époque, explique Jean-Baptiste Poiseau, animateur. 7-8 ans c'est le bon âge pour commencer à en prendre conscience. Il s'agit des générations futures ». Les enfants sont acteurs, ils participent. Cette action leur apporte quelque chose qui doit leur servir au quotidien, comme acquérir des réflexes sur le tri sélectif. Des effets positifs qui peuvent également, par ricochet, se retrouver au sein des familles. « C'est un beau projet qui me tient à cœur, conclut l'animatrice. Nous sommes tous concernés. Nous pourrions y arriver si tout le monde met la main à la pâte ». Dont acte !

• Clément Jacquet



Restauration municipale Février

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 30 JANVIER

Pommes de terre vinaigrette
Sauté de dinde IGP à la tomate
Brocolis bio
Pain bio
Petits suisses bio aux fruits

MARDI 31 JANVIER

Carottes râpées bio
Émincé de bœuf bio sauce estragon
Lentilles
Pain bio
Crème dessert bio

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

Menu végétarien

Pamplemousse
Lasagnes maison végétariennes au soja
Tomme des Pyrénées IGP
Pain bio
Ananas au sirop

JEUDI 2 FÉVRIER

Chandeleur

Salade vinaigrette
Cabillaud crème de légumes
Céréales gourmandes bio
Mini Babybel bio
Pain aux céréales
Crêpes

VENDREDI 3 FÉVRIER

Salade de quinoa
Jambon blanc label rouge
(polenta bio au fromage)
Épinards bio béchamel
Camembert bio
Pain bio
Fruit de saison

LUNDI 6 FÉVRIER

Menu végétarien

Salade coleslaw bio
Œufs durs
Coquillettes semi-complètes bio sauce tomate
Pain bio
Yaourt bio aromatisé

MARDI 7 FÉVRIER

Macédoine de légumes bio
Sauté de veau bio aux olives
Beignets de courgettes
Rondelé bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 8 FÉVRIER

Salade de riz bio à la niçoise
Rôti de dinde IGP sauce espagnole
Carottes bio
Cantal AOP
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 9 FÉVRIER

Menu Bretagne

Salade, fond d'artichaut
Colin à la crème de chou-fleur
Riz bio
Pain bio
Fromage blanc bio et palet breton bio

VENDREDI 10 FÉVRIER

Menu végétarien

Potage à la tomate
Polenta bio
Haricots verts
Emmental
Pain de campagne
Fruit de saison

LUNDI 13 FÉVRIER

Menu végétarien

Chou rouge bio
Curry de pois chiches bio
Semoule bio
Pain aux céréales
Yaourt bio aromatisé

MARDI 14 FÉVRIER

Taboulé bio
Rôti de bœuf bio
Haricots verts
Tommes noire IGP
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 15 FÉVRIER

Salade d'endives
Filet de saumon sauce aneth
Purée de pommes de terre bio
Pain bio
Petits suisses bio aromatisés

JEUDI 16 FÉVRIER

Rillettes de sardines
Émincé de porc sauce estragon
(gratin de macaroni bio)
Chou fleur bio
Bûche de chèvre bio
Pain bio
Fruit de saison

VENDREDI 17 FÉVRIER

Menu végétarien

Betteraves bio
Pizza végétarienne maison
Salade vinaigrette
Kiri bio
Pain bio
Fruit de saison

LUNDI 20 FÉVRIER

Pommes de terre vinaigrette
Chipolata LR (semoule de pois chiches)
Petits pois carottes
Gouda bio
Pain bio
Fruit de saison

Menu végétarien

MARDI 21 FÉVRIER

Carnaval

Salade
Sauce Dahl aux lentilles corail bio
Riz bio
Chanteneige bio
Pain de campagne
Beignet

MERCREDI 22 FÉVRIER

Céleri rémoulade bio
Sauté de bœuf LR sauce tomate
Macaroni bio
Pain bio
Crème dessert bio vanille

JEUDI 23 FÉVRIER

Potage aux lentilles
Cabillaud sauce crème
Haricots beurre
Coulommiers
Pain bio
Fruit de saison

VENDREDI 24 FÉVRIER

Carottes râpées bio
Escalope de dinde IGP au jus
Flageolets
Pain bio
Yaourt bio aromatisé



RÉSEAU TAO : « DOIT MIEUX FAIRE ! »

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Malgré la refonte récente des lignes de bus, les usagers font encore les frais d'un service parfois défaillant. Si des progrès ont été réalisés sur certaines lignes desservant Saran, il reste encore des points noirs importants sur d'autres. Cette qualité insuffisante du service pénalise les usagers et dissuadent tout autant les potentiels nouveaux utilisateurs des transports en commun.



Arrêt Jacinthes (rue du Bourg)

Cela fait un an que le réseau TAO a connu une refonte totale des lignes de bus de la Métropole. Entre-temps, les Saranais et les autres usagers des transports en commun d'Orléans Métropole ont eu à **subir au quotidien de nombreux inconvénients**. Dessertes annulées, bus en panne, manque de conducteurs, horaires non respectés, bus sous-dimensionnés et donc bondés, nouveaux véhicules défaillants... L'ensemble de ces errements a contribué à une baisse de la qualité du service du réseau.

Alors qu'une communication d'un éventuel **projet de 3ème ligne de TSCP** (Transport Collectif en Site Propre) s'est propagée début janvier (voir par ailleurs), Maryvonne Hautin se montre pragmatique et déterminée. « Aujourd'hui, la vraie problématique est l'urgence. C'est-à-dire que Saran, qui compte 16 500 habitants et près de 14 000 salariés de toute la métropole, est mal desservie, et ne dispose toujours pas de TSCP. Le réseau TAO fonctionne très mal, et ne répond ni aux besoins des usagers, ni à ceux des potentiels usagers. Donc il s'agit avant toute chose d'améliorer le réseau, et de revoir tout ce qui a été mis en place. Plus le réseau sera fiable, moins la commune subira le trafic automobile ». Et le

maire de **réitérer sa demande pour un TCSP** (Transport en Commun en Site Propre). « Un TCSP coûte moins cher qu'un tram. Il peut être déployé rapidement, puis être transformé en ligne de tram ». Le tram à Saran justement ? « Les élus Saranais ne l'ont jamais refusé », rappelle la première magistrate. « La desserte de Saran n'a jamais été prévue par l'ex-Agglomération d'Orléans, alors que nous l'avions demandée ».

Un service public gratuit, qui privilégie les mobilités douces

La délégation de service public (DSP) du réseau de transports en commun de la métropole prendra fin le 31 décembre 2024. « Cette DSP a montré ses faiblesses. L'inflation et la hausse du coût des carburants auraient dû amener des usagers supplémentaires vers les transports en commun. Or, le délégataire privé n'est pas arrivé à les convaincre de la régularité et de la fiabilité du service » constate Alexis Boche, conseiller délégué à la communication et usager quotidien du bus. « Nous, élus Saranais, demandons la transformation en régie publique, pour un véritable service public, au plus près des préoccupations des usagers ».

La gratuité des transports en com-



Terminus Maurice-Genevoix de la ligne 50, desservant le lycée d'Ingré.

mun, déjà effective dans plus de 35 villes de France, est un autre objectif porté par les élus de Saran mais fortement rejetée par la majorité métropolitaine. « La gratuité est un choix politique fort. C'est un élément décisif en faveur des mobilités douces, de la réduction des gaz à effet de serre, et dans l'impérative lutte contre le dérèglement climatique », souligne Alexis Boche. « Pour la Métropole, cela représente certes un coût de l'ordre de 20,5 millions d'€ par an. Mais, on ne met jamais dans la balance les gains qui en résulteraient en matière de qualité de l'air et de fluidité de la circulation automobile ». La gratuité peut être atteinte par étapes progressives : tarifs identiques aux bornes, aux points de vente et auprès du chauffeur ; gratuité immédiate lors des pics de pollution ; tarifs identiques pour les scolaires sur le réseau TAO et les cars Rémi, affrétés par la Région ; mise en place de tarifs au quotient familial... Sans oublier les étudiants. « Orléans est une ville

étudiante dont le réseau bus-tram ne propose pas de tarif étudiant, mais simplement un tarif pour les moins de 26 ans. De plus, une tarification étudiante, modulée selon les taux de bourses, serait socialement plus juste et adaptée à l'aggravation actuelle de la précarité étudiante. Cela existe d'ailleurs, comme par exemple à Clermont-Ferrand ».

Bienfaits pour le climat et la santé, amélioration du pouvoir d'achat, réduction des embouteillages, soutien des commerces de proximité...

Les arguments en faveur de la gratuité des transports en commun sont donc nombreux. Encore faut-il les entendre et « passer des paroles aux actes en matière de transition écologique » conclut Alexis Boche. •

Arrêt « Paradis » de la ligne 11, utilisé par les salariés du Pôle 45.



LES POINTS NOIRS DU RÉSEAU

QUARTIER DU CHÊNE-MAILLARD

Ligne 6

Son itinéraire tortueux **relie la gare d'Orléans au centre nautique de Saran**, via le faubourg Saint Vincent puis les quartiers de Lamballe et des Andrillons à Fleury-les-Aubrais.

Cette ligne permet entre autres aux élèves du Chêne-Maillard, de rejoindre le collège Montjoie. En revanche, **les usagers** du même quartier **ne peuvent rallier directement la gare des Aubrais ni le centre-bourg de Saran**. Ils doivent pour cela emprunter un second bus, lorsqu'une correspondance est possible.

Nombre d'habitants du Chêne-Maillard déplorent également **la faible fréquence du bus de la ligne 6, et d'autant plus l'absence d'un arrêt Résa Tao** dans leur quartier. Le plus proche arrêt Résa Tao (« Jean-Bouin ») se situant en effet à proximité du Centre Nautique.

TÉMOIGNAGES D'USAGERS

FRÉDÉRIQUE

« Depuis le Chêne Maillard, les bus, c'est compliqué. Les horaires ne sont pas respectés sur la ligne 6 et le service est trop souvent perturbé. Et on ne peut plus aller directement au bourg de Saran. Quant au service à la demande, le point le plus proche est en face de la piscine. On pourrait faire beaucoup mieux ».

MAËLYS

« Le bus 50 est adapté aux horaires des lycéens, mais pas à ceux du collège Montabazard. Quand il n'y a pas de desserte de bus, j'utilise RésaTao depuis Saran. Les mardis et les jeudis à 8h, les bus sont vraiment pleins ».

QUARTIER DU CHÊNE-MAILLARD ET CENTRE-BOURG DE SARAN

Ligne 50

Cette ligne, **au départ de la rue des Bruères** (quartier du Chêne-Maillard), dessert spécifiquement **le lycée Maurice-Genevoix d'Ingré**, où étudient nombre de jeunes Saranais, en empruntant les rues du centre-bourg de Saran. Outre **la faible fréquence de desserte**, les usagers se plaignent **des problèmes de régularité des bus**. À défaut, les usagers sont contraints de s'en remettre -si possible- au service Résa Tao, soit de se faire véhiculer par leur famille, augmentant ainsi le flux automobile et délaissant le service de transports en commun.

AUTRES QUARTIERS

Plus globalement, la révision totale du réseau Tao pénalise de nombreux quartiers de Saran, dont **la desserte en bus n'est plus, ou très faiblement assurée**.

Tel est le cas du quartier du Kiosque, de la Fassièrre, du quartier Pimelin et des Ifs.

Pour leurs déplacements, les usagers de ces quartiers doivent faire appel à Résa Tao (transport à la demande sur réservation).

SAMBA

« Les bus ne sont pas toujours à l'heure et sont souvent pleins. Au retour de Pôle 45, il arrive qu'ils ne passent pas. On est donc obligés d'attendre le suivant. On a parlé d'améliorations du réseau, mais c'est encore pire qu'avant. Le bus 3 jusqu'à « Champ-rouge » a disparu ».

PÔLE 45

Ligne 45

Cette ligne « express », **au départ du centre-ville d'Orléans, rallie le Pôle 45** au rythme de 4 allers-retours quotidiens, du lundi au samedi.

Une desserte insuffisante, des horaires inadaptés, des bus bondés, qui amènent les nombreux salariés des entrepôts de logistique, à emprunter les bus de la ligne 11.

Ligne 11

Au départ de la gare d'Orléans, via la gare de Fleury-les-Aubrais, cette ligne dessert du lundi au vendredi l'ensemble des entreprises de **Pôle 45** (arrêts « Champ Rouge », « Les Montaubans » et terminus « Paradis »).

Le réseau de bus -et notamment la ligne 45- n'étant **pas adapté à la hausse de l'activité logistique**, cette ligne enregistre **un afflux massif d'usagers**, salariés au Pôle 45.

À tel point qu'aux heures de pointe la situation est catastrophique dans les bus, comme ce fut le cas notamment en décembre dernier.

De plus, cette ligne **ne dessert plus le centre-bourg de Saran** ni le quartier du Kiosque, et les prive donc d'une liaison directe avec les gares d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais.

Par ailleurs, la ligne 11 et la ligne 1, de par leurs tracés, contribuent à une forte augmentation de trafic de bus sur l'ancienne route de Chartres.

ÉTIENNE

« Beaucoup de bus ont été enlevés sur la ligne 50. Si je commence à 14h, je prends le bus de midi. À 17h40, il reste un bus sur deux. On pourrait être mieux ».

LES PROPOSITIONS DE LA VILLE

UNE LIGNE À HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR SARAN

Parmi les souhaits exprimés par les élus de Saran, la mise en place d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Ceci, afin d'assurer la desserte de notre commune par un système de **transport en commun sur une voie réservée**. « Le BHNS a l'avantage de pouvoir être mis en place rapidement » souligne Maryvonne Hautin.

Moins coûteux qu'une ligne de tramway en termes d'aménagements, le BHNS présente de multiples avantages : **vitesse de desserte, forte fréquence de service, et grande capacité d'accueil**. Saran dispose d'un avantage de taille : plusieurs **voies ont déjà été conçues** pour accueillir ce transport innovant, notamment sur l'ancien aérodrome, et d'autres sont rapidement aménageables.

Un itinéraire empruntant l'avenue Jacqueline-Auriol et une section de la RD2020 à proximité du futur quartier « Quelle » permettrait ainsi de **desservir de nombreux pôles d'activités et zones résidentielles de Saran**, avec la possibilité d'une interconnexion, via la ligne de tramway à la station « Libération ».



En 2019, la métropole d'Amiens s'est dotée d'un réseau de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), comprenant une flotte d'une quarantaine de bus électriques.



L'Avenue Jacqueline Auriol : un axe déjà aménagé pour accueillir la circulation d'un BHNS.



L'étoile ferrée et les navettes ferroviaires de Tours, un exemple de RER pour une agglomération intermédiaire

UN « RER » ENTRE SARAN ET ORLÉANS

Autre souhait des élus saranais, la réouverture de l'étude de « **l'Étoile ferrée** », soit **le réseau de voies SNCF** qui sillonne et dessert la plupart des communes de la Métropole. Avec, pour commencer la mise en place d'un **tronçon Saran-Fleury-Orléans**.

En ce sens, une gare voyageurs pourrait être créée à Saran, sur un emplacement situé entre Cap Saran et le complexe Pathé. La ligne de train réaménagée permettrait de **rallier rapidement les gares des Aubrais et d'Orléans**. Un parc-relais, situé à proximité immédiate, inviterait les automobilistes à laisser leur véhicule aux portes de l'agglomération, et contribuerait à **réduire le trafic sur la RD2020 entre Saran et Orléans**.

Cette idée, émise à l'origine par un syndicat de cheminots, est d'autant plus pertinente que le Président de la République a plaidé récemment pour le développement d'un RER dans 10 métropoles françaises. Et que par ailleurs, le Conseil départemental du Loiret entend expérimenter une navette ferroviaire entre Orléans et Neuville-aux-Bois (sur la ligne SNCF Orléans-Pithiviers, qui traverse le quartier du Chêne Maillard), dans le cadre de son nouveau schéma des mobilités.

UNE TROISIÈME LIGNE DE TRAM ?

Début janvier, la lumière a été portée sur le lancement d'études par Orléans Métropole quant aux transports en commun de l'agglomération. Certains ont cru y déceler les prémices d'une éventuelle troisième ligne de TCSP (Transport Collectif en Site Propre). La réalité est plus prosaïque.

« Ces études, d'un montant de 300 000 euros pour 2023, étaient déjà budgétées dans le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de la Métropole », explique Maryvonne Hautin. « Elles ne portent pas forcément sur une nouvelle ligne de tram, mais sur une extension des lignes existantes et sur la modernisation du réseau. Puisqu'on m'a interrogée sur ces études, j'ai dit « Chiche, allons-y ! », elles ne peuvent être que complémentaires à un réseau de bus-tram qui fonctionne bien. À Saran, nous demandons la mise en œuvre rapidement d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Mais nous n'excluons aucune autre hypothèse. Toutes les pistes sont ouvertes. Rien n'est décidé et rien ne se concrétisera avant 15 ans ».

Et le maire de soulever une question primordiale : « A-t-on les moyens de financer une nouvelle ligne de Tram avec le taux d'endettement actuel d'Orléans Métropole ? ».





Février 2023

Vendredi 3 février

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 17H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ART FLORAL proposé par Petite fleur saranaise

> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H, 18H ET 20H.

Vendredi 3 février

CONSEIL MUNICIPAL

> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H

Samedi 4 février

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



CONTE ET ÉVEIL MUSICAL

« La grenouille qui avait trop bu »
Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 15H À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

CLUB DE LECTURE 14- 18 ANS

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 16H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

AUDITIONS D'ÉLÈVES EMMD

« Les flûtes mènent la danse »
> SALLE DES FÊTES
> À 17H
> GRATUIT, RÉSERVATION EN LIGNE
SUR WWW.SARAN.FR



Samedi 4 février

SOIRÉE MUSICALE

proposée par la ville de Saran
Angéline et Liz Van Deuq
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RÉSERVATION EN LIGNE
SUR WWW.SARAN.FR

Dimanche 5 février

SCULPTURE SUR TERRE

Stage Adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

FLAMENCO

Stage proposé par Art's Danse
> GYMNASE GUY-VERGRACHT
> DE 12H À 16H
> RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION
06 81 26 56 32
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



FOOTBALL U19 NATIONAL

Usm Saran reçoit Stade de Reims
> STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 14H30.

Mercredi 8 février

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES (dès 4 ans)

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



L'HEURE DU JEU VIDÉO

Les sisters (dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 15H30 ET 16H30
> GRATUIT, RÉSERVATION
WWW.SARAN.FR



Mercredi 8 février

AUDITIONS D'ÉLÈVES EMMD

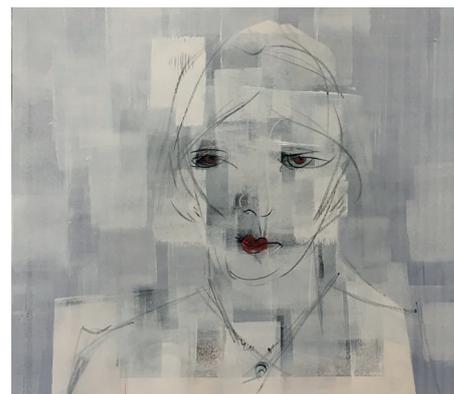
« À tous vents ! »
> SALLE DES FÊTES
> À 19H
> GRATUIT, RÉSERVATION EN LIGNE SUR WWW.SARAN.FR

Jeudi 9 février

THÉÂTRE « Antigone sous le soleil de midi », programmation Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE



Du 10 au 26 février

EXPOSITION DE TIDJANI BENLARBI, PEINTURES

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30
(EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
> FERMÉ LE LUNDI
> ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 10 février

CAFÉ NUMÉRIQUE

Doctolib, comment ça marche ? (Adultes)
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 18H00
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

AUDITIONS D'ÉLÈVES EMMD

« Guitares en fête »
> SALLE DES FÊTES
> À 19H
> GRATUIT, RÉSERVATION EN LIGNE
SUR WWW.SARAN.FR

Vendredi 10 février
PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Massy
> HALLE JACQUES-MAZZUCA
> À 20H30

Samedi 11 février
HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES (dès 4 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

SOPHROLOGIE
Stage Adultes proposé par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 14H30 À 15H45
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

JEUX VIDÉOS EN LIBERTÉ

(dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> DE 15H À 16H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Dimanche 12 février
SCRAP À 4 MAINS

Stage Parent-Enfant proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

YOGA DU RIRE
Stage Adultes proposé par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

SCRAPBOOKING D'HIVER
Stage Enfants proposé par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 14H À 16H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

BASKET NF3
Usm Saran reçoit Boigny BC
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> À 15H30



Mercredi 15 février
HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 18 février
WATERPOLO N2

L'Entente Orléans-Saran reçoit Angers
> CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE
> À 20H.

Du lundi 20 au jeudi 23 février
RELAXATION ET MÉDITATION

Stage Adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 18H45 À 20H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 20 février
DON DE SANG

Sur rendez-vous www.dondesang.efs.sante.fr
(pièce d'identité indispensable)
> SALLE DES FÊTES
> DE 15H30 À 19H30



Mardi 21 février
MARDI CINÉMA (dès 6 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 15H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 22 février
ATELIER NUMÉRIQUE

Création de fake news
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 15H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 25 février
SOPHROLOGIE

« Se libérer du stress »
Stage Adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

LOTO organisé par l'Usm Saran Football

> SALLE DES FÊTES
> À 20H.
> RENSEIGNEMENT FACEBOOK USM SARAN FOOTBALL



PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Villeurbanne
> HALLE JACQUES-MAZZUCA
> À 20H30

Dimanche 26 février
LOTO organisé par l'Usm Saran Football

> SALLE DES FÊTES
> À 14H.
> RENSEIGNEMENT FACEBOOK USM SARAN FOOTBALL

Du 27 février au 17 mars

Dans le cadre du Festival intercommunal Festiv'Elles

EXPOSITION
« Championnes françaises d'exception »
> PLACE DE LA LIBERTÉ.



Mercredi 1er mars
RUE DES HISTOIRES, proposé par

la Médiathèque
> ALLÉE JACQUES-BREL, PRÈS DU CITY PARK
DU CHÊNE MAILLARD
> DE 14H À 16H
> RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

LECTURE THÉÂTRALISÉE
« L'instant T/exte : Hela », programmation

Théâtre de la Tête Noire
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE
DE CHARTRES
> À 19H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 WWW.
THEATRE-TETE-NOIRE.COM



Samedi 4 mars
P'TIT DEJ MUSICAL

(Ados-Adultes)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 15H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

THÉÂTRE, Atelier parent-enfant dès 8 ans, programmation Théâtre de la Tête Noire

> SALLE DES FÊTES
> À 10H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE D'OBJETS, ART PLASTIQUE ET VIDÉO

« Sous terre », programmation Théâtre de la Tête Noire
SALLE DES FÊTES
> À 16H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

CLUB DE LECTURE 11-14 ANS

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 16H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Dimanche 5 mars
CONCERT de l'association Philantropo,

les chorales La Saranade et Cambi Chœur de Chaingy
> ÉGLISE DE SARAN
> À 16H

FOOTBALL U19 NATIONAL

Usm Saran reçoit Losc Lille
> STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H.

BASKET NF3
Usm Saran reçoit Chauray Basket Club

> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> À 15H30.



CIMETIÈRE ET CRÉMATORIUM DES IFS

Agrandissement d'un côté, exigüité de l'autre

Le cimetière des Ifs, qui a 30 ans, bénéficie d'une extension avec la création d'un nouveau carré. La salle de cérémonie du crématorium, dont la métropole à la compétence, souffre pour sa part de sa faible capacité.

Afin d'anticiper sur les besoins des années à venir, le cimetière des Ifs a bénéficié de la création d'un nouveau carré contenant **160 caveaux**. Ce qui porte dorénavant le total du site à **1613 concessions** (Ndlr : le dernier agrandissement, de trois carrés, remontait à 2013). Rappelons que le cimetière des Ifs est **géré par un syndicat intercommunal à vocation unique. Le Sivu des Ifs, regroupe les communes de Saran, Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean-de-la-Ruelle**. C'est la ville de Saran qui pour des raisons pratiques en assure la gestion et la présidence, tout en fonctionnant en pleine complémentarité avec les autres communes. Les nouveaux caveaux sont monoblocs, certifiés NF et répondent aux normes en vigueur. Ils se répartissent ainsi : 90 caveaux d'une place, 35 de deux places, 15 de trois places et autant de 4 places, 5 hors côte. Le nouveau carré, neuvième du site, baptisé Idesia (arbre d'ombrage), a une surface de 5 000 m². Il compte une allée avec un revêtement gravillonné ainsi qu'un habillage végétal (massifs à arbuste, plantes...). Les travaux d'extension effectués au printemps dernier ont été suivis par les services techniques de la mairie. Le coût de l'opération

est de **350 000 euros**, dont 20 000 consacrés aux travaux d'espaces verts réalisés en régie.

Une salle pas digne de l'agglo

Lors des crémations, les proches de la famille et du défunt doivent régulièrement, **faute de places**, suivre la cérémonie à l'extérieur du bâtiment. Et ce par tous les temps. **Les élus saranais demandent depuis plusieurs années d'y remédier**. « Cette situation est irrespectueuse pour la population, dit Christian Fromentin, premier adjoint municipal et conseiller métropolitain. La volonté de Saran soutenue par d'autres communes de la métropole est **l'extension ou la création d'une nouvelle salle** qui corresponde aux besoins d'aujourd'hui. La salle de cérémonie est bien trop exigüe. L'objectif est de permettre aux gens qui accompagnent les familles de bénéficier dans tous les cas d'une salle plus grande et confortable ». La crémation représente aujourd'hui 40 % des obsèques en France (15 % en 2000, 27 % en 2010). **Ces travaux d'intérêt général demandés par Sa-**

ran dépendent d'Orléans Métropole qui a la compétence du crématorium des Ifs. Le budget alloué au crématorium sur les deux derniers exercices, a dégagé un excédent cumulé de deux millions d'euros. Lors du conseil métropolitain de décembre, et de la présentation du budget 2023, les élus saranais se sont abstenus de voter la ligne consacrée au crématorium. « La salle de cérémonie actuelle est trop petite, on le sait depuis longtemps, a dit à l'assemblée Mathieu Gallois, adjoint municipal et conseiller métropolitain. Elle n'est pas digne de notre agglomération. L'installation de télévisions n'est pas à la hauteur des enjeux ». Les élus saranais, demandent également l'extension des columbariums et des cavurnes.

• **Clément Jacquet**



Nouvel élan chez Intermarché

Le supermarché du Vilpot, qui vient d'opérer d'importants travaux, en a profité pour réorganiser ses rayons. Avec à l'arrivée, un service de proximité toujours autant, voire davantage, apprécié.

Intermarché a été **entièrement relooké**, avec une nouvelle façade en bois désignée, une nouvelle décoration intérieure. **L'enseigne a aussi revu l'organisation globale de ses rayons.** À cela s'ajoute de nouvelles caisses, un accueil refait, ainsi qu'une bonne partie des gondoles. Le magasin est également passé à l'éclairage LED. « Nos derniers gros travaux remontaient à 2005, explique Sandra Helleu, PDG depuis 2004 de la franchise indépendante Intermarché Saran, et qui est également à la tête des franchises de la Chapelle-Saint-Mesmin et de Patay. L'alimentaire constitue l'essentiel de notre activité et nous avons mis l'accent sur le frais, notre cœur de métier ». En nouveauté, la création de la « Place du Marché » qui, dans une décoration boisée, regroupe les produits frais, naturels, bio... Ainsi que ceux des métiers

traditionnels : boucherie, charcuterie, boulangerie, fromagerie, poissons... Les clients, après un temps d'adaptation, apprécient aujourd'hui **des rayons qui ont gagné en visibilité.** Les travaux, que la moyenne surface a effectués entre juin et octobre, s'élèvent à 800 000 euros. Entièrement financés par l'emprunt.

Montée en gamme des services

Le supermarché propose aussi **de nombreux services pratiques pour faciliter le quotidien** : station service, distribution de bouteilles de gaz, service de commande drive... À ces services est venu s'ajouter l'été dernier un casier Mondial Relay, puis en décembre, deux bornes électriques pour véhicules (4 points de charges). « Le service-client fait naturellement partie de notre ADN, poursuit Sandra Helleu. Je me mets toujours à la place de la maman. Mon équipe et moi sommes à l'écoute des clients et essayons de répondre au mieux à leurs besoins ». Et plus loin : « Notre clientèle est constituée de beaucoup d'habitues. Nous les connaissons bien. Les gens ici sont généreux, sympathiques et agréables. Il y a un bon

relationnel ». Et la responsable d'énoncer, parmi ses projets, l'accroissement prochain du rayon produits du monde. Et, à moyen terme, l'installation, sur le parking, d'ombrières équipées de dispositifs photovoltaïques.

• Clément Jacquet



Intermarché Saran
Du lundi au samedi : 9h-19h30
Dimanche : 9h30-12h30
Rue Louis Aragon
45770 Saran
Tel : 02 38 73 50 01





BERNARD

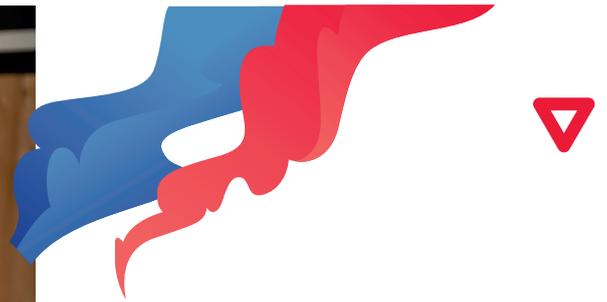


Figure du sport local et de l'engagement à son service, Bernard Dugalleix, qui fut un excellent gardien de football, défend de belles valeurs. Celles qu'il a fait vivre pendant plus de 30 ans comme chef des sports puis conseiller municipal. Plongeon dans le récit d'un magnifique parcours de vie.



L'homme à plusieurs casquettes. Et pas seulement celle de gardien de but qu'il a portée lors d'une belle carrière de footballeur. Celui qui a été **cheminot, gardien du stade, éducateur sportif municipal, responsable du service des sports, élu aux sports...** a une personnalité attachante. Par son humeur constante, sa simplicité, sa bienveillance, Bernard, qui fête ce mois-ci ses 80 ans, **est apprécié du plus grand nombre.** Le sport et ses valeurs auront guidé toute la vie de « Bibiche », surnom utilisé par les familiers et qui lui a été donné par son institutrice alors qu'il était écolier aux Groues.

En équipe de France SNCF

Bernard Dugalleix a grandi dans la cité d'urgence édiflée après guerre. Comme les autres gamins du quartier il tape le ballon dans les allées de ce petit village de

constructions provisoires. Il s'y plaît à tenir les cages. « Gardien de but demande la coordination des bras et des jambes, dit-il. J'ai toujours aimé travailler avec les mains ». À neuf ans Bernard prend sa première licence à l'Olympique Club Orléanais (l'OCO), qui deviendra plus tard le FCO. Il s'y distingue et intègre les sélections départementales et régionales, minimes et cadets.

À 16 ans Bernard bénéficie d'un double surclassement et joue en équipe première qui évolue en Division d'honneur (équivalent du National 2). Entré à 14 ans au dépôt des Aubrais, pour y devenir ajusteur-monteur-électricien, il joue également dans l'équipe des Cheminots d'Orléans. Le sport corpo connaît alors ses heures de gloire. Il devient le goal de la sélection inter-régionale cheminote sud-ouest. Ses talents lui permettent à 21 ans de faire partie de **l'équipe de France SNCF et de**

disputer la coupe d'Europe. Il honorera 22 sélections internationales.

Le plus haut niveau amateur

Ses qualités sportives éclatent au grand jour. Bernard signe à 22 ans à l'Arago, ancêtre de l'US Orléans, alors en CFA (National 1 d'aujourd'hui). Il y jouera sept superbes saisons. Puis il prend le chemin du FCO, en 1972, comme joueur et entraîneur. **Il terminera sa carrière sportive à l'USM à l'orée des années 80.** Beaucoup d'anciens se souviennent de ses exploits sur les terrains de la rue Moine, des Trois Fontaines et du Bois Joly. « J'avais les qualités de placement, une bonne lecture du jeu, se remémore-t-il. Et déjà avant l'heure j'aimais jouer haut dans mes 16 mètres et participer au jeu ». Quand on lui demande ce que représente pour lui le football, en particulier, et le sport en général il répond



LE GARDIEN DES BELLES VALEURS

DUGALLEIX



du tac au tac : « C'est la passion, le plaisir. Et avant tout l'amitié, le partage. Avoir la chance de connaître des personnes de tous les milieux. C'est ma seconde famille ».

Au cœur de l'action puis de la politique sportive saranaise

Avec son épouse Daniele, Bernard s'installe en 1970 sur Saran. **Et entre à la mairie en 1976 comme gardien du stade du Bois Joly**, dont le terrain d'honneur est en cours de création. Trois ans plus tard il devient **responsable du service municipal des sports**. Cela coïncide avec les années 80 et 90, l'époque où les principaux équipements sportifs que nous connaissons voient le jour : **le centre nautique, le dojo, le stade d'athlétisme, la tribune du stade de foot, la salle Guy Vergracht...**

« C'était très stimulant, rembobine-t-il. Nous ne faisons pas que de l'entretien d'installations, mais aussi beaucoup de créations. Ce fut une période fructueuse en projets, en relations. Il y avait un réel lien entre les agents de la Ville, un ressenti avec les élus. Nous avons su nous projeter

dans l'avenir avec tous ces équipements qui ont permis à l'USM de devenir ce qu'elle est aujourd'hui ».

Bernard prend sa retraite en 1999, toujours attentif à la vie de la cité. Après avoir soutenu la majorité municipale en 2001, il y entre **en 2008 comme conseiller délégué aux sports**, en binôme avec Jacques Mazzuca, adjoint aux sports. « Jacky et moi c'est 40 ans d'amitié, dit-il la voix remplie d'émotions. Il était comme un frère, un modèle pour moi. Le football nous a rapprochés. Nous avons eu une relation privilégiée, avec une entente parfaite ». Et de rappeler leur credo commun : « Maintenir et développer le sport pour tous. Permettre aux Saranais d'avoir une émulation physique qui ne leur coûte pas trop cher. Et aider les sportifs à poursuivre leurs bons résultats. Pendant toutes ces années je me suis régalé ».

Belle relation avec le responsable des sports actuel

Petit retour en arrière. Bernard Dugalleix a **créé à Saran**, comme il l'a fait à l'Arago et au FCO, **une école de gardiens**. Parmi

les jeunes pousses qu'il forme, un joueur de 12 ans, prometteur se distingue, Patrick Langer. Un lien qui se renforce lorsque Patrick entre à la Ville comme éducateur sportif puis succède à Bernard comme responsable des sports. « Je lui dois beaucoup dans ma carrière professionnelle, assure Patrick Langer. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui. Bernard est une belle personne, intègre et fidèle. Riche humainement. C'est quelqu'un de bon conseil. Il a été un de mes mentors au même titre que Jacky Mazzuca ».

Les deux hommes ont, lors de la récente cérémonie des sportifs et dirigeants méritants, partagé **un moment chargé d'émotions**. Bernard qui fait partie du bureau du Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif (CDMJEA), a remis à son cadet la médaille de bronze du comité 45. On ne sait qui des deux étaient le plus ému.

Terre de Jeux en France et à Saran

L'engagement de Bernard, qui a la Médaille des sports de la Ville, s'est aussi exprimé comme secrétaire du district de football pendant quatre ans. **Fidèle à ses valeurs**, Bernard est aussi membre de l'association des Anciens des Groupes. Coté vie privée Bernard Dugalleix goûte les joies de la vie de famille avec deux enfants (Laurent et David), cinq petits enfants et deux arrière-petites-filles. Il aime faire de longues marches avec son épouse. Bernard apprécie la lecture, notamment celle des récits et romans historiques, du Moyen Âge à aujourd'hui. Et aussi celle, chaque lundi, du cahier des sports du journal local. Et Bibiche de s'enthousiasmer pour Terre de Jeux 2024. Fidèle aux valeurs de l'olympisme, dont, à son niveau, il représente et reste l'un des gardiens.

• Clément Jacquet





Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement a démarré le 19 janvier 2023

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes. C'est encore plus simple sur Internet ! Des codes vous sont remis pour vous recenser depuis le 19 janvier 2023.

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :
le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant
Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ? Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne
Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire
(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre type d'habitation, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre situation professionnelle permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de ne pas vous compter plusieurs fois. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire de recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr



Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 16 décembre 2022

- **Convention de mise à disposition de services de la ville de SARAN avec le S.I.V.U. des Ifs :**

La commune administre et gère cet établissement intercommunal, la convention permet de se voir rembourser les salaires et fournitures mis en œuvre.

- **Tarifs 2023 – prestations municipales :**

Les tarifs évoluent raisonnablement (inflation à + 6%) : + 3 %, + 4,5 %, ou + 6 % selon les prestations.

- **Approbation du règlement unique d'accès aux prestations : accueil de loisirs vacances - accueil de loisirs mercredis - accueils périscolaires - stages sportifs - sport été animation - restauration :**

Les modalités administratives d'accès aux prestations destinées aux enfants y sont définies.

- **Convention de partenariat entre la Commune de Saran et Enedis pour la végétalisation du poste de distribution publique d'électricité à l'angle de l'avenue du Stade et de l'Ancienne route de Chartres :**
Enedis participe à hauteur de 1500 € pour l'achat des végétaux.

- **Acquisition à l'euro symbolique de la placette située à l'angle des rues du Bourg et de la Source Saint-Martin :**

La SCCV Siromagus consent à céder cette placette qui avait vocation à intégrer le domaine municipal.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

Les 40 ans du foyer Georges-Brassens

C'est le 25 février 1983 que le foyer Georges-Brassens fut officiellement inauguré et ouvra ses portes aux premiers résidents. Michel Guérin, à l'époque maire de Saran, et Hubert Perrichon, adjoint aux affaires sociales sont les pères fondateurs de **ce projet esquissé en 1981.**

Leur idée fut de créer un foyer-résidence destiné aux personnes de plus de 65 ans, sans condition de revenus. « Un lieu de vie, et non une maison de retraite et encore moins une institution médicalisée ». Un projet d'autant plus novateur qu'alors « l'heure n'était pas à la recherche du bien-être des retraités ».

Pour mener ce projet à bien, trois lieux de construction furent envisagés par le groupe de travail de la Ville : au nord de la commune (vers l'actuel Cap Saran), près du lac de la Médecinerie, et dans le quartier du Vilpot, alors en cours d'aménagement. Cette dernière localisation fut retenue suite à une consultation des Saranais(e)s du 3ème âge, qui souhaitaient demeurer à proximité des commodités et des commerces.

L'édification du foyer-résidence, conçu par l'architecte Camille Novak, débuta dès 1982.

Afin de financer cette opération immobilière, la Ville signa une convention avec

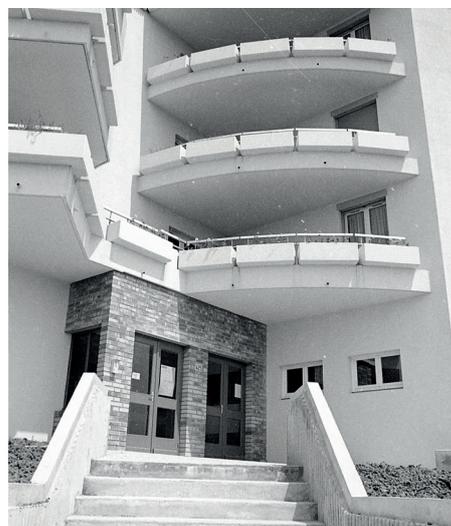
l'Office Public HLM, qui devait rester propriétaire du bâtiment pendant 25 ans. Deux grandes figures françaises venaient alors de disparaître : le philosophe Jean-Paul Sartre et le populaire chanteur-guitariste **Georges Brassens**, dont le nom fut retenu pour le foyer-résidence.

Au fil des ans, le bâtiment a vieilli, et les travaux nécessaires à son bon entretien n'étaient pas entrepris par les Résidences de l'Orléanais, propriétaire. La Ville, jusqu'alors simple gestionnaire, a réussi à se porter **acquéreuse du foyer en décembre 2011**, au prix de 2 520 000 euros. Des fonds ont été débloqués rapidement afin de réaliser les travaux urgents. Cet effort financier conséquent s'est poursuivi, avec plus de 2 millions d'euros consacrés à **d'importants travaux de rénovation et de modernisation** de l'ensemble du foyer Georges-Brassens, afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux résidents.

Le prochain mois de juin sera l'occasion de fêter les 40 ans de cette structure emblématique de la Ville, lors d'un événement qui sera annoncé prochainement.

• **Arnaud Guilhem**

Source : « Un p'tit coin d'paradis », les 20 ans du foyer Georges-Brassens par Caty Garban.



CARNET DE ROUTE Décembre 2022

Nous saluons l'arrivée de

Côme MICHELI, 7 décembre
Malone ANTONIDES, 8 décembre
Énéa ANTONIDES, 8 décembre
Maëla TIROT, 17 décembre
Jules BORRIEN, 18 décembre
Séréna DOKORO BAKKAUS, 31 décembre

Nous regrettons le départ de

Lucienne FRITSCH née BALLET, 94 ans
Suzanne COURTIN née POTHAIN, 92 ans
René COURTOIS, 92 ans
Louissette PILET née ARBAUD, 84 ans
Monique ROCHE née GÉRARDIN, 93 ans
Marc LEGUAY, 89 ans
Fabrice GENTY, 50 ans
Bernard MONFORT, 55 ans

SARAN EN BLANC

17 janvier 2023

